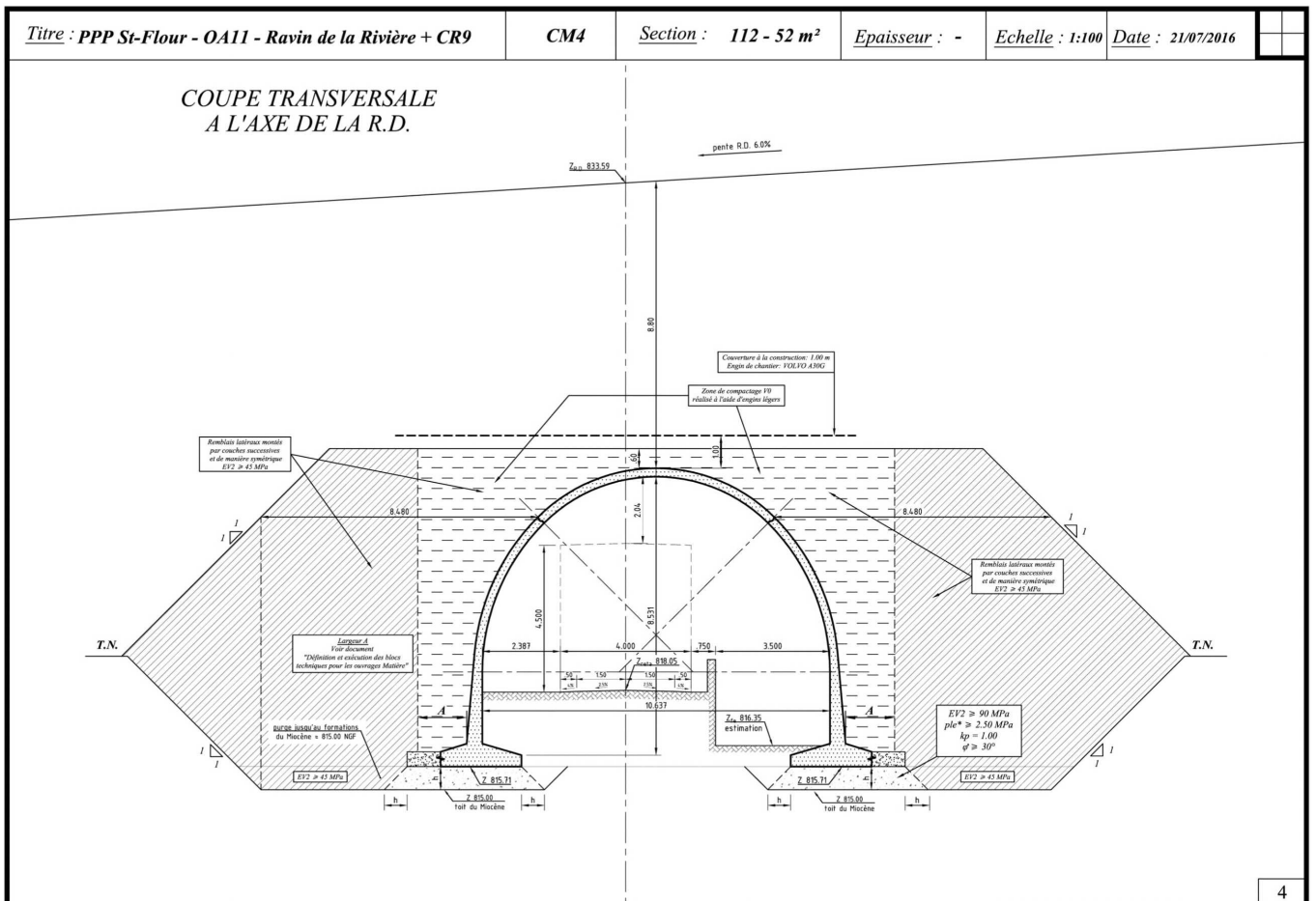
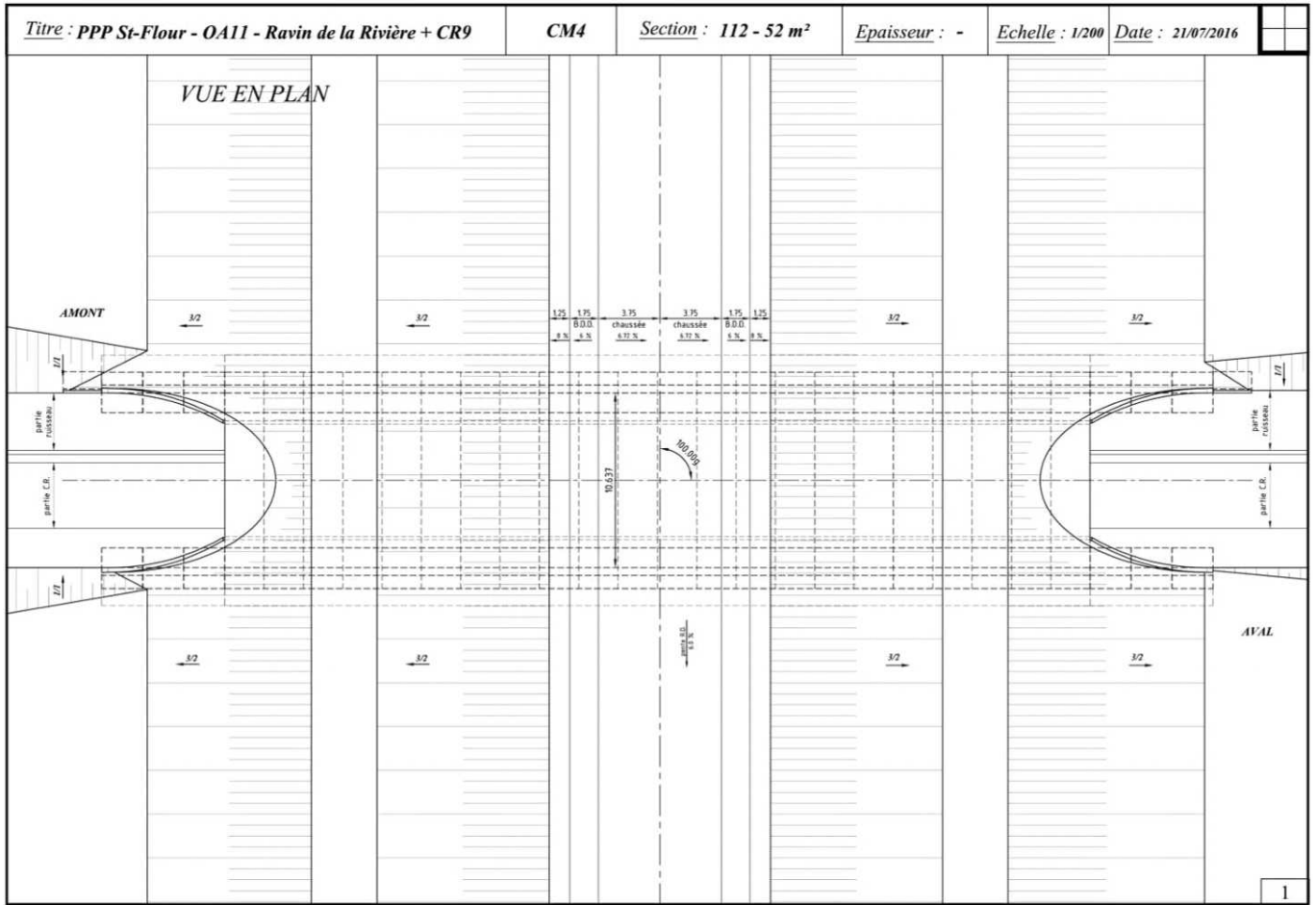


# Franchissement Ravin de la Rivière



## Franchissement Ravin de la Rivière – dérivation temporaire

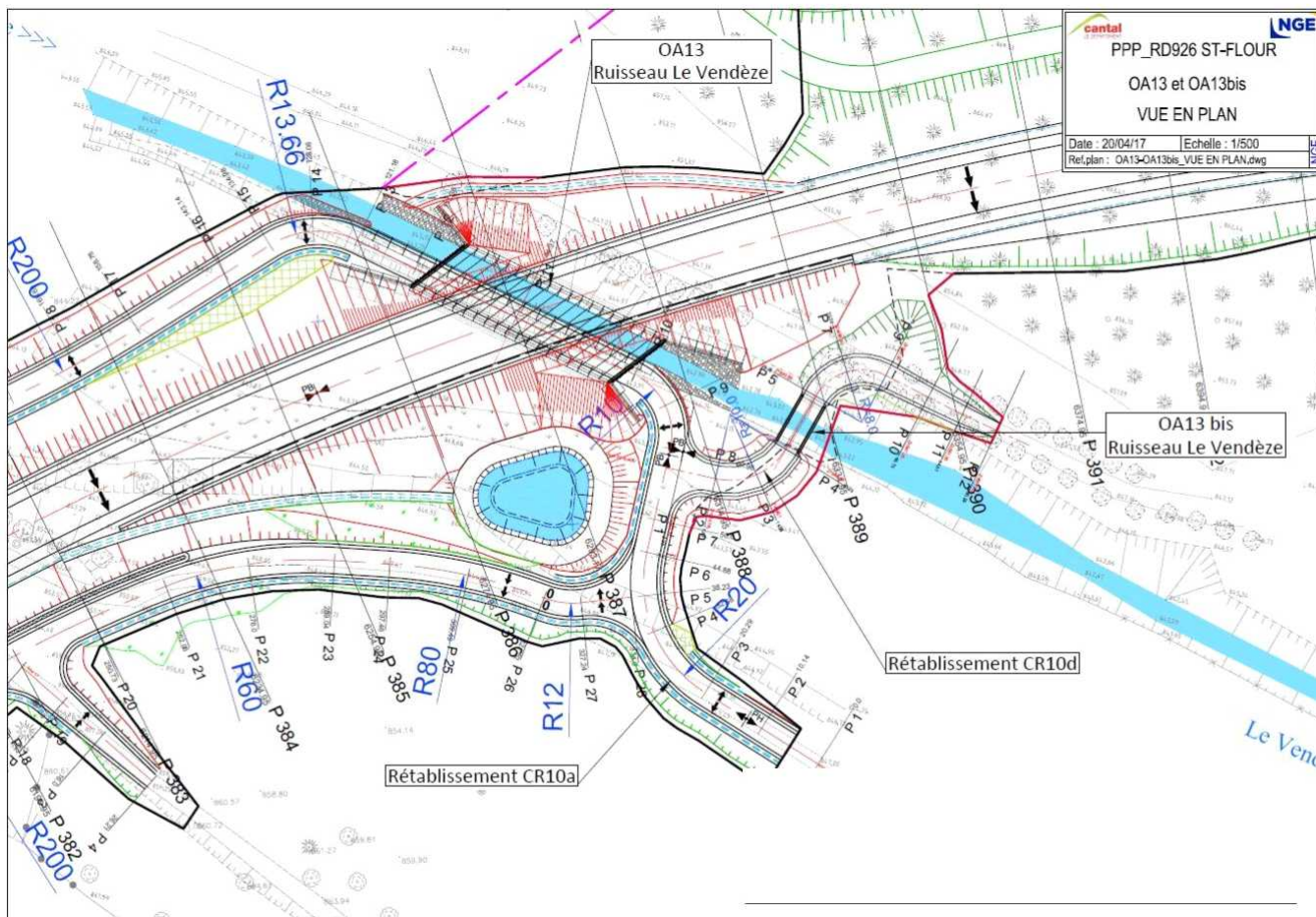
Compte tenu du contexte contraint dans l'espace et de la pente locale, une buse de diamètre  $\varnothing 1000$  posée à 1,8% à l'écart du lit du cours d'eau permettra de maintenir un écoulement jusqu'à la crue décennale ( $3,04 \text{ m}^3/\text{s}$ ) à l'abri des pollutions du chantier.

*Principe de dérivation provisoire du Ravin de la Rivière en phase de travaux*

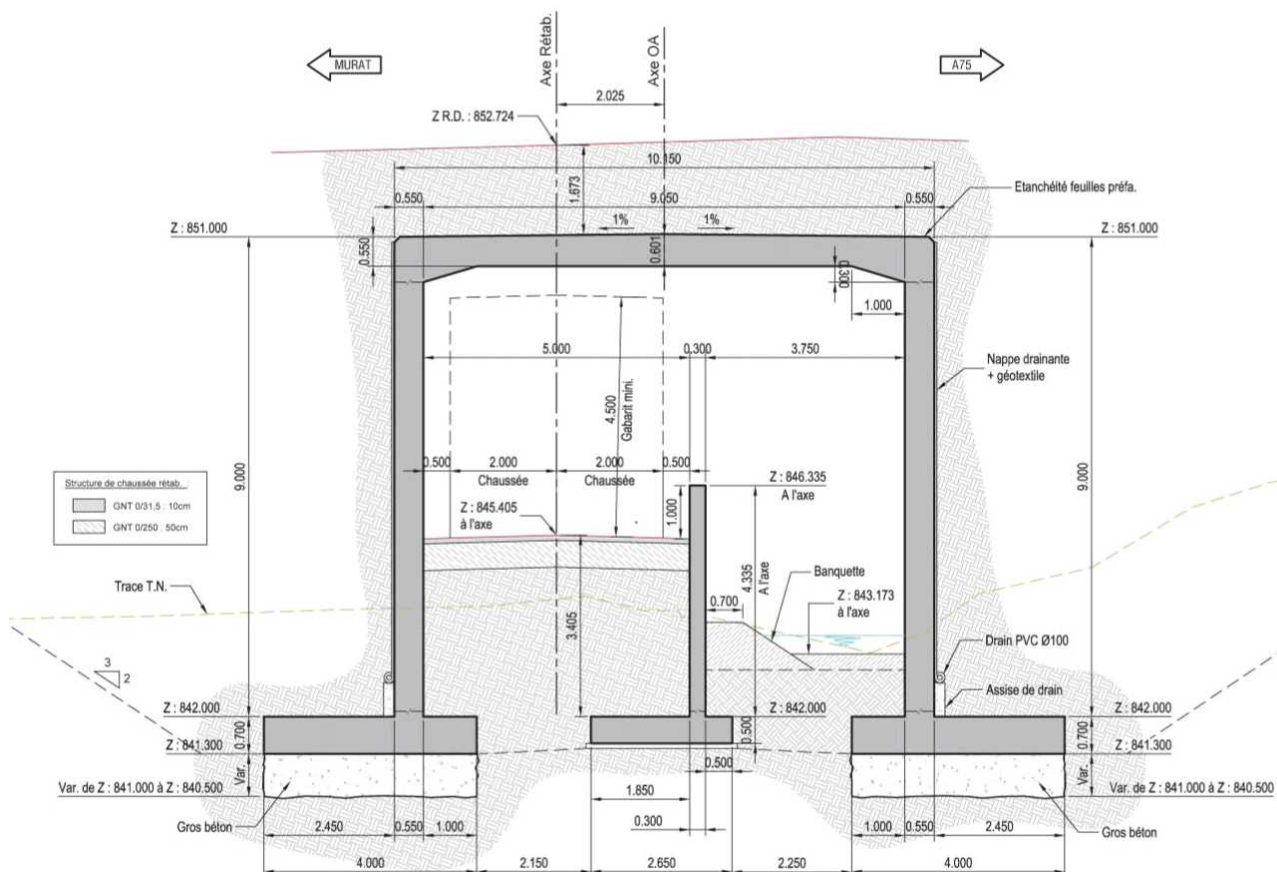


# Franchissement routier Vendèze – OH13

## Vue en plan des ouvrages OH13 et OH13bis de franchissement du Vendèze

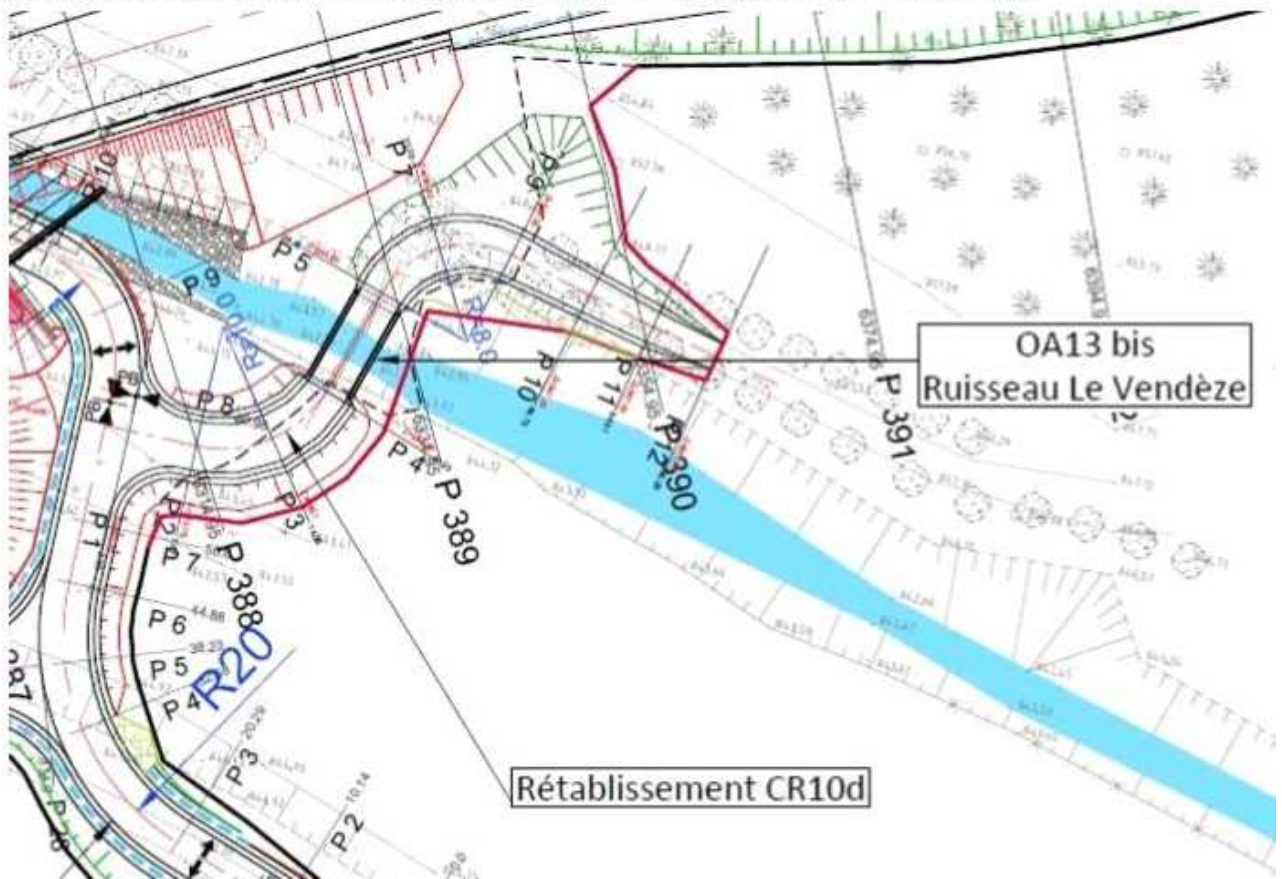


## COUPE LONGITUDINALE DROITE A L'AXE

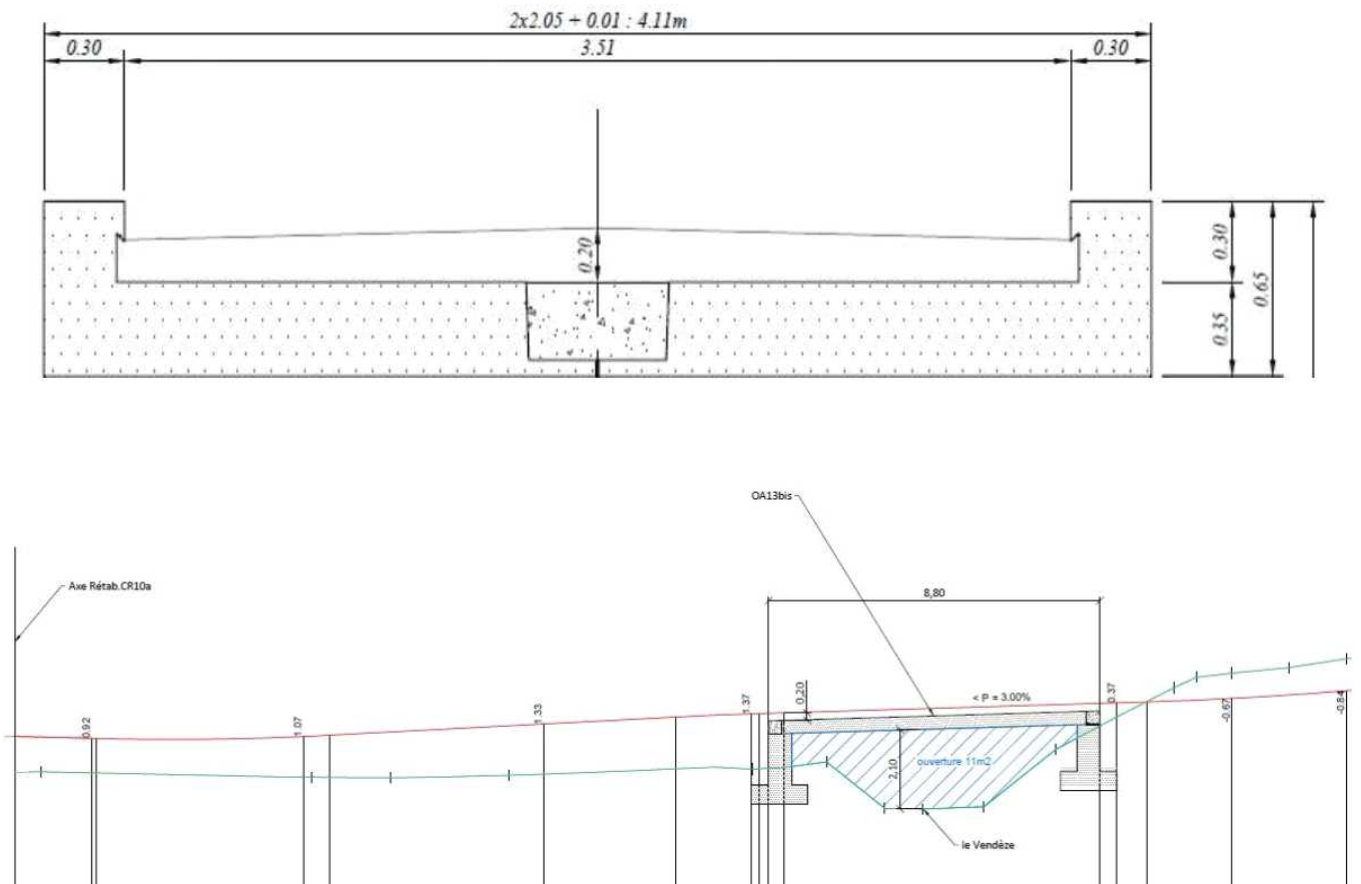


Franchissement à usage agricole - Vendèze – OH13 Bis

*Vue en plan de l'ouvrage 13bis de franchissement du Vendèze par le chemin agricole*



*Vue en coupe de l'ouvrage OH13 bis de franchissement du Vendèze par le chemin agricole*



## Franchissement Vendèze – dérivation provisoires

Compte tenu du contexte contraint dans l'espace et de la pente locale, une buse de diamètre  $\varnothing 1800$  posée à 0,5% en rive gauche du cours d'eau sur 130 m environ permettra de maintenir un écoulement jusqu'à une crue de période de retour proche de 2 ans à l'abri des pollutions du chantier.

Une solution alternative pourra être envisagée pour pallier aux difficultés de mise en œuvre de la dérivation en rive gauche par le biais d'une buse posée au milieu du lit du cours d'eau pour permettre la construction des appuis de part et d'autre en préservant la qualité de l'écoulement.

*Principe de dérivation provisoire du Vendèze en phase de travaux*

